

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de réception de l'AR: 21/04/2026

004-210401097-D\_2026\_018-DE

A G E D I

République

Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Arrondissement : Digne-les-Bains

**MALLEFOUGASSE AUGES - COMMUNE**

Séance du jeudi 02 avril 2026

Délibération N° D\_2026\_018

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 26/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
6	5	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle communale Jean-François AILHAUD), sous la présidence de Dominique PIGANEAU.

Présents : Dominique PIGANEAU, Véronique NICOLLET, Emmanuel DUPAS, Claire LAURAIN, Didier ARCIDIACONO, Sandrine BAUDOUIN, Joël FAGOT, Jennifer BENASSI, Frank ABECASSIS, Aurélie GITZINGER, Pierric GENEY

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Emmanuel DUPAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Signature convention association canine sisteronaise**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la convention transmise par l'Association Canine Sisteronaise, reçue en mairie le 2 février 2026.

Cette convention a pour objet l'accueil des chiens errants et/ou dangereux et l'exploitation d'une fourrière animalière concernant lesdits animaux recueillis sur le territoire de la commune de Mallefougasse-Augès dans le cadre des prescriptions prévues par la réglementation en vigueur résultant des articles L.211-11 et L.211-24 à L.211-26 du Code Rural.

Il est précisé que la commune participera aux frais occasionnés et résultant de la mise en œuvre de la présente convention à hauteur de 1.30 euro par habitant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 6 voix pour et 5 voix contre des membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer la convention avec l'Association Canine Sisteronaise pour l'année 2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

D\_2026\_018

Date de transmission de l'acte: 21/04/2026

Date de reception de l'AR: 21/04/2026

004-210401097-D\_2026\_018-DE

A G E D I

Dominique PIGANEAU  
Président de séance



Emmanuel DUPAS  
Secrétaire de séance